

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** 6

**Artikel:** La Fondation Henri & Marcelle Gaspoz

**Autor:** Attinger, Bernard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128793>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

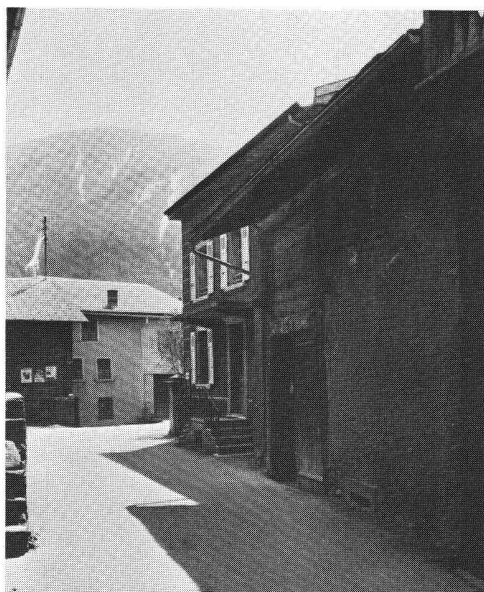
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA FONDATION HENRI & MARCELLE GASPOZ

Architecture

## Un prix d'architecture

Pour avoir vu passer, dans sa vie professionnelle à la Commission cantonale des constructions, des milliers de projets de constructions de tous ordres, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, Henri Gaspoz a décidé, dans l'acte de sa fondation, d'attribuer, chaque trois ans, un prix destiné à promouvoir l'architecture. Il précise que ce prix doit relever les qualités d'une œuvre architecturale de type «traditionnel», exécutée dans le Valais romand en tenant particulièrement compte de son «intégration» dans le site choisi.



**La grange  
Gabioud-Pouget  
à Orsières.**

*Etat ancien:  
vu depuis la rue.*

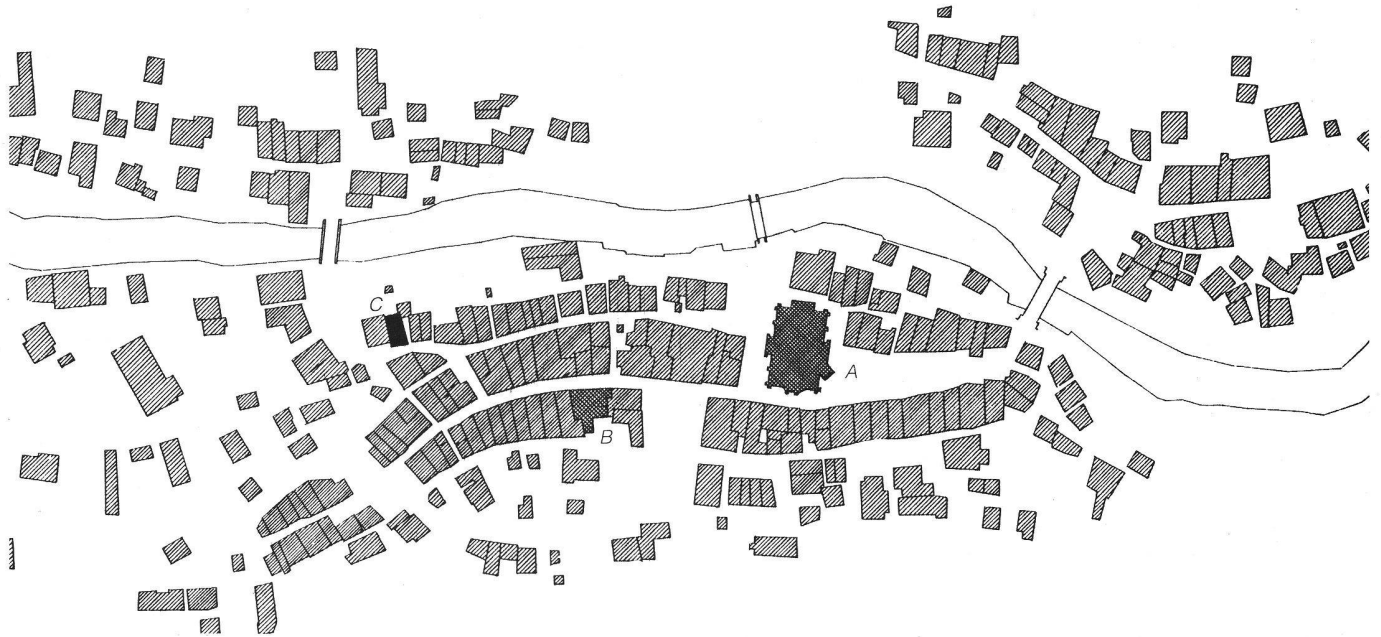
*Vu depuis la Dranse.*

Le débat contemporain autour des thèmes très délicats de l'architecture et, ou, de la tradition, de l'intégration, mots surchargés de significations diverses et contradictoires, rend assez difficile le choix d'une œuvre contemporaine, digne d'être signalée par un prix et correspondant à la volonté du fondateur. Placés face à ce problème, nous avons tenté de nous situer par rapport à l'évolution des constructions dans la partie romande du canton. Cette dernière, dans le domaine de l'habitat, est caricaturalement marquée par deux tendances complémentaires: l'abandon des lieux traditionnels d'habitat et l'étalement des constructions sur les terres agricoles environnantes.

L'abandon des anciens quartiers trouve de nombreux prétextes: coût, hygiène, voisinage, rejet d'un passé difficile, et une cause occultée, mais beaucoup plus réelle: la volonté de se conformer aux modèles valorisants du «riche propriétaire», quitte, pour cela, à abandonner sa propre culture au profit d'une culture de «cinéma» ou de «télévision» que l'on étale, dans le paysage, par la construction de villas de rêve, pseudo-provençales ou normandes, additionnées de tourelles ou de clochetons de contes de fées.

Lorsque, par exception, il y a retour ou maintien des anciens bourgs, les propriétaires s'empres- sent de faire disparaître du bâtiment tous les éléments (constructifs ou/et décoratifs) qui constituent son «visage» d'origine, son identité. Il s'agit, très souvent, d'une chirurgie plastique qui transforme l'objet de l'intervention au point qu'il devient méconnaissable. C'est ainsi que tant de sites bâtis (quartier, rue) ne laissent plus même percer





Plan de la ville d'Orsières: l'église (A), la maison de ville (B), la grange Gabioud-Pouget (C).

les traces de leur histoire. Cette destruction est, formellement, aussi réelle que celle qui aurait été provoquée par explosions ou séismes, effaçant, comme eux, les traces du passé dont sont issus les êtres et les choses et qui nourrissent notre mémoire et celle du pays.

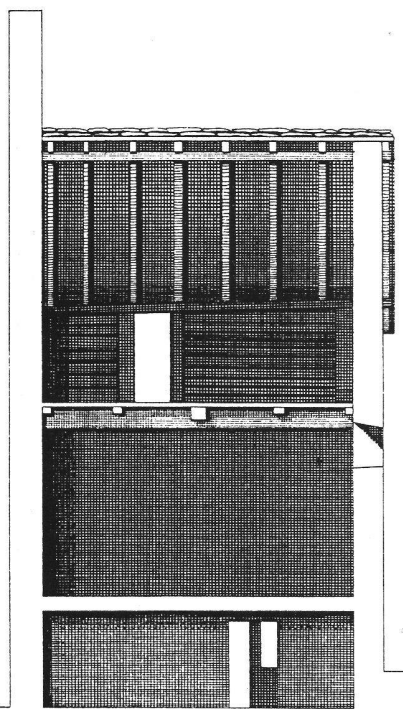
En choisissant le projet de réaffectation que M. Patrice Gagliardi, architecte EPFL à Sion, a établi pour la famille Gabioud-Pouget à Orsières, nous voulons promouvoir la réutilisation d'anciens bâtiments en tant qu'éléments constituant d'ensembles bâtis homogènes et harmonieux. L'exemple désigné par ce prix présente un rapport de pertinence entre une structure ancienne et un usage nouveau: le projet installe la nouvelle fonction en observant et réutilisant, en affinité, les

éléments spatiaux, matériels et constructifs déjà donnés, de façon que la transformation qui en résulte laisse le bâtiment original évidemment reconnaissable. Il fait aussi la démonstration que la renaissance d'un ancien bâtiment peut se faire sans douleur, avec beaucoup de sensibilité et de discrétion, en évitant les cocoricos et les clinquants qui trop souvent accompagnent les actes architecturaux.

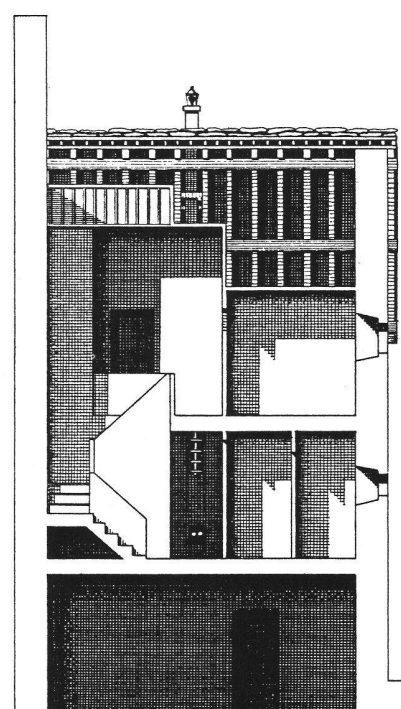
Nous espérons par ce choix, par ce prix, contribuer à faire la démonstration que la simplicité, la discrétion, la subtilité et le respect sont aussi des qualités essentielles dans l'art de bâtir.

*Bernard Attinger, architecte cantonal*

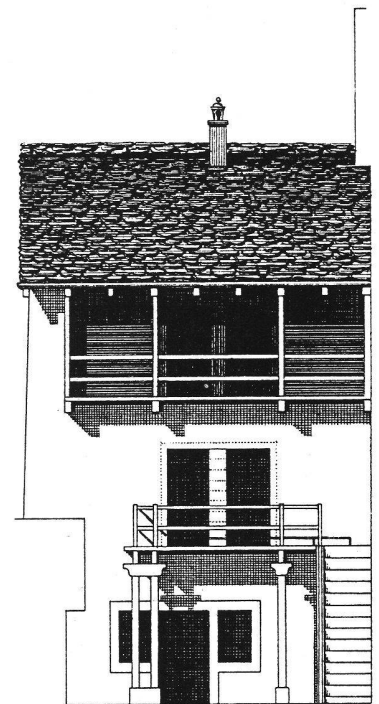
**Transformation de la grange Gabioud-Pouget en habitation, Orsières 1982-1984. Projet: Patrice Gagliardi, architecte EPFL, à Sion.**



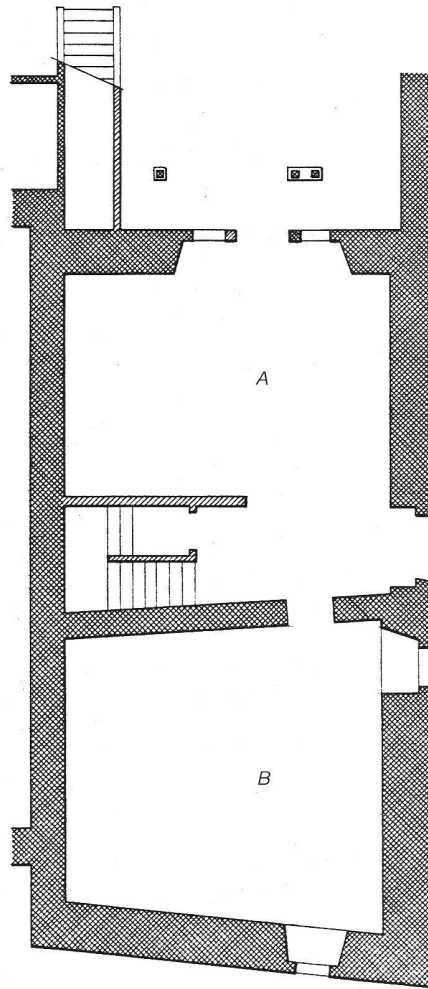
Etat avant la transformation: coupe transversale.



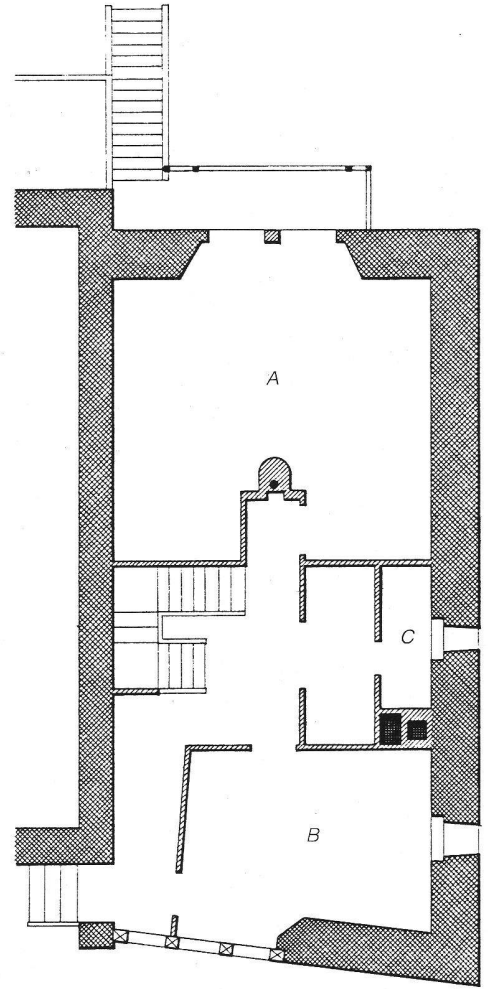
Coupe sur la nouvelle cage d'escalier.



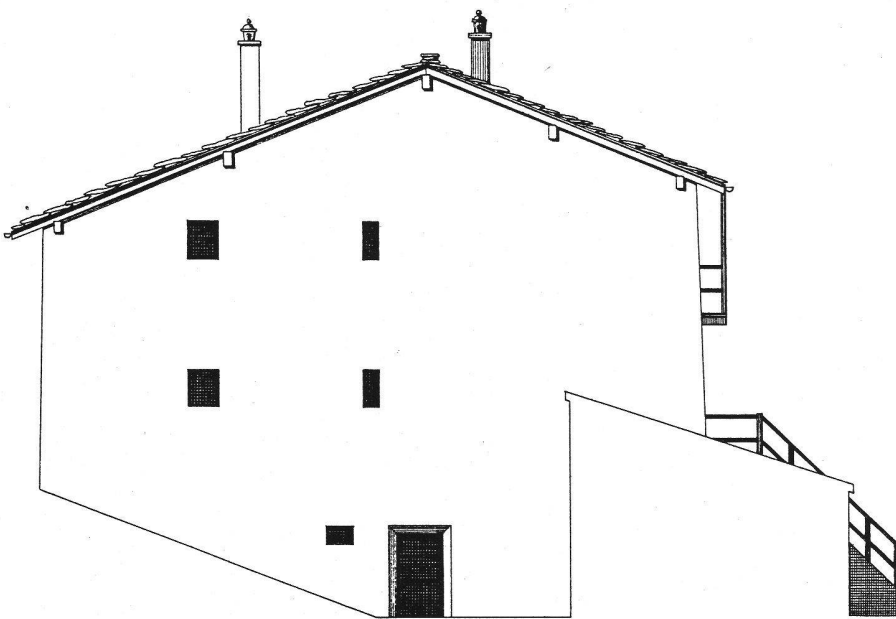
Façade sur la Dranse.



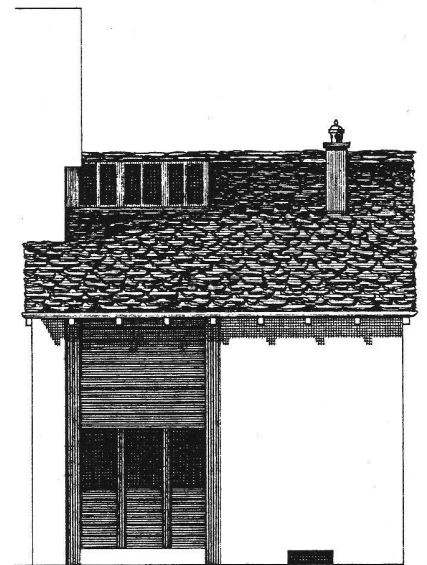
Plan du rez-de-chaussée inférieur:  
atelier (A), cave et buanderie (B).



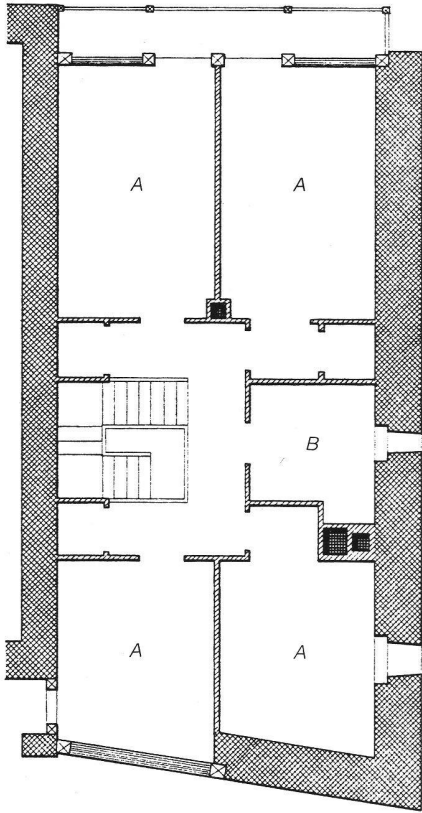
Plan du rez-de-chaussée supérieur:  
séjour (A), cuisine (B), cabinet de toilette (C).



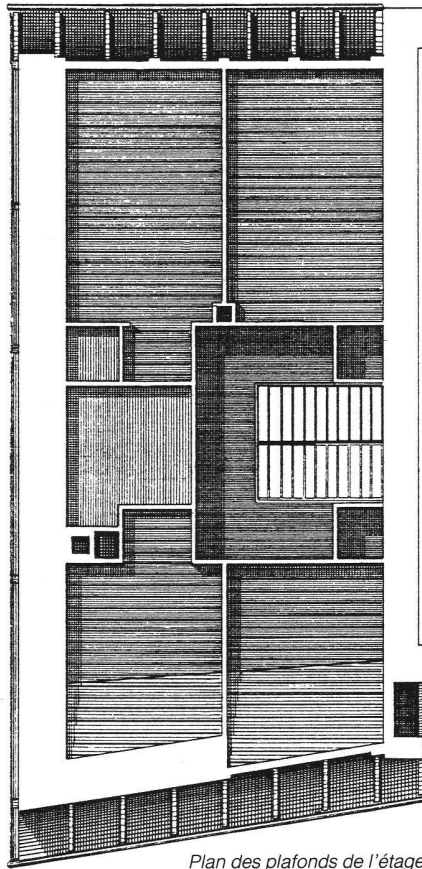
Façade sur la charrière.



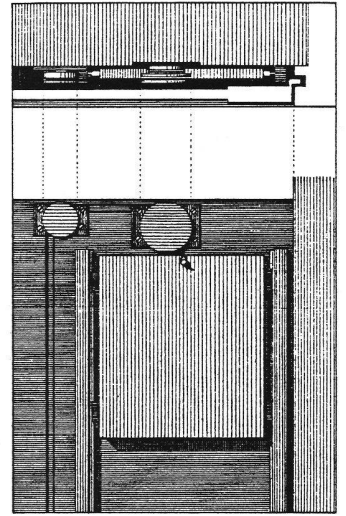
Façade sur la rue.



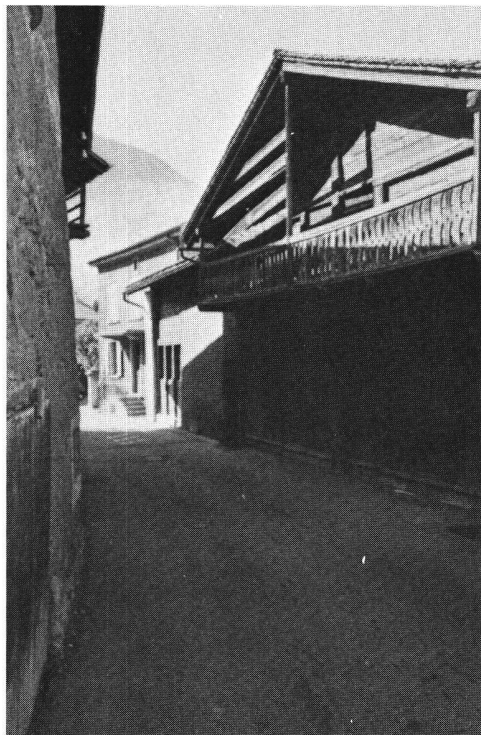
Plan de l'étage chambres (A),  
salle de bains (B).



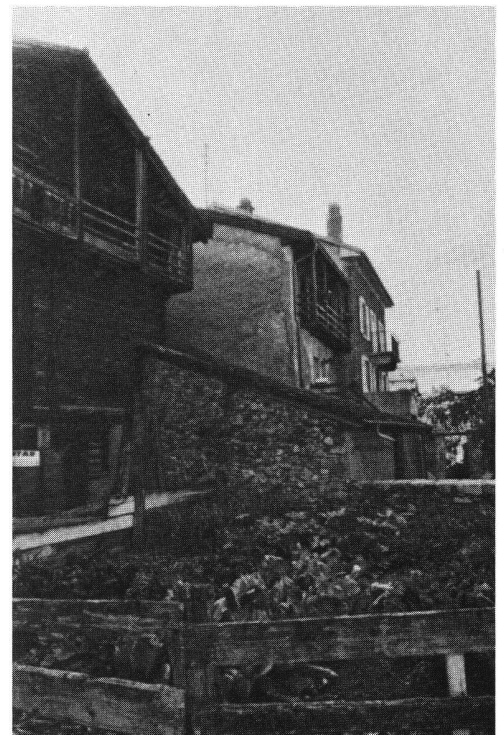
Plan des plafonds de l'étage.



Détail du mécanisme des contrevents  
sur la rue.



Nouvel état: depuis la rue.



Depuis la Dranse.